

Venezuela : l'offensive américaine alerte Paris pour la sécurité de la Guadeloupe

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

31 octobre 2025



Paris se dit préoccupé par les opérations américaines au Venezuela, estimant que Washington s'est affranchi des règles du droit international et du droit maritime dans une région où la France est présente.

« J'ai suivi les opérations américaines, les treize frappes qui ont fait plusieurs dizaines de morts avec vive préoccupation parce que, ce faisant, les États-Unis se sont affranchis des règles du droit international, du droit de la mer dans une région du monde où la France est présente avec ses Outre-mer, dans les Antilles, notamment où vivent 1 million de nos compatriotes », a déclaré le ministre des Affaires étrangères sur la chaîne d'information en continu LCI.

Le déploiement d'une armada américaine dans la Caraïbe interroge sur une possible intervention militaire des États-Unis au Venezuela afin de renverser son dirigeant Nicolás Maduro. Le public s'est amassé pour prendre des photos de l'USS Gravelly, un navire de guerre américain, quittant le port de Port of Spain jeudi 30 octobre (photo ci-dessus). Le navire de guerre américain était arrivé à Trinidad-and-Tobago le 26 octobre pour des exercices conjoints au large du Venezuela, alors que Washington intensifiait sa pression contre les trafiquants de drogue et le dirigeant vénézuélien Nicolas Maduro.

Le président américain Donald Trump justifie, lui, ce déploiement en raison du « *conflit armé* » qu'il a ordonné contre les cartels de la drogue, qualifiés d'organisations « *terroristes* ».

Jean-Noël Barrot s'est dit « *préoccupé également sur le développement considérable du narcotrafic et de la criminalité organisée, qui touche en premier lieu nos Outre-mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin* ». Il s'est en revanche refusé à commenter « *les intentions supposées ou réelles de l'administration américaine* ».

Mais « *pour notre part, nous considérons comme l'un des principes fondateurs de l'ordre international l'autodétermination des peuples* », a-t-il dit. « *C'est au peuple de décider de leurs propres dirigeants* ». « *Ceci étant dit, nous n'avons pas reconnu l'élection de Monsieur Maduro* », a-t-il pris le soin de préciser.

Avec AFP